

Séjour à Marseille • 12-17 ans • Août 2024

Fiche à remplir et à nous retourner
Rappel : carte d'adhésion annuelle **obligatoire**

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mme, M

Autorise ma fille, mon fils

à participer au séjour à Marseille organisé par le centre d'animation
Bordeaux Lac.

J'autorise le responsable du séjour à prendre le cas échéant toutes mesures
rendues nécessaires (traitements médicaux, hospitalisation, interventions
chirurgicales) par l'état de l'enfant.

J'autorise la capture et la diffusion de photos ou vidéos à vocation éducative et
de communication de l'association (publication de presse, réseaux sociaux, site
internet...) sur lesquelles figure mon enfant.

Fait à le

Signature du responsable de l'enfant :

**CENTRES
D'ANIMATION
DE BORDEAUX**

Cultivons le partage

Centre d'animation Bordeaux Lac
agrée centre social par la CAF33
Pôle environnemental/Ferme pédagogique
79 cours des Aubiers, 33300 Bordeaux

☎ 05 56 50 47 73
✉ bordeauxlac@cabordeaux.fr
🌐 centresanimationbordeaux.fr/bordeaux-lac/



12-17 ans



Séjour

Marseille

Du 19 au 23 août 2024



**CENTRES
D'ANIMATION
DE BORDEAUX**

Bordeaux Lac

Fiche à remplir et à nous retourner

Rappel : carte d'adhésion annuelle **obligatoire**

06 74 09 51 99



Départ

Lundi 19 août à 6h30

Retour

Vendredi 23 août à 20h30



Activités

Plages, kayak en mer, snorkeling et visite de la ville de Marseille



À emporter

- Pique-nique le jour du départ
- Un petit sac à dos
- Une gourde
- Baskets
- Claquettes
- Casquette
- Serviette de plage et maillot de bain



Centre Léo Lagrange des îles du frioul

15. Chemin de St Estève à Marseille



Hébergement collectif

Pension complète



Tarif selon le quotient familial :

70 € à 110 €



Il faut avoir le test d'aisance aquatique pour participer à ce séjour.

Fiche d'inscription

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Nom du responsable de l'enfant :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Autre :

Si traitement médical en cours, merci d'informer les animateurs et de fournir une copie de l'ordonnance.

